
[Convention citoyenne : engagez-vous !](#)

Temps de lecture

5 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

La Métropole invite les citoyens à devenir acteurs du changement en participant à la convention citoyenne sur la transition écologique. Vous avez jusqu'au 5 juin pour candidater.

La Métropole Rouen Normandie lance une démarche originale et mobilisatrice, permettant la production de réponses innovantes pour le développement et l'aménagement du territoire. De l'urbanisme à l'habitat, en passant par les mobilités, le commerce ou encore les énergies, la collectivité invite les citoyens partager leur vision de l'avenir du territoire et à identifier les changements nécessaires. Jusqu'au 5 juin, un appel à volontaires est lancé visant à désigner un panel représentatif de la population. Un tirage au sort permettra de désigner 100 volontaires qui se réuniront pendant six sessions de travail, de septembre 2023 à juin 2024, pour aborder de nombreux domaines de la vie quotidienne sous l'angle des transitions environnementales, climatiques et

sociales.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Sylvie Nicq-Croizat, Vice-Présidente en charge de la démocratie participative, de la coconstruction citoyenne et de l'open data, Djoudé Merabet, Vice-Président en charge de l'urbanisme, et Charlotte Goujon, Vice-Présidente en charge de la transition écologique, de la santé, de la sécurité sanitaire et industrielle : « *Nous devons faire évoluer l'aménagement du territoire pour plus de sobriété, pour que nos actions répondent mieux aux enjeux de transition social-écologique qui sont plus que jamais prioritaires. Mais nous devons aussi agir sur la méthode, en transformant jusqu'à la genèse de nos projets. La vie quotidienne est profondément liée aux politiques publiques, les citoyens sont les premiers concernés : habitat, espaces publics, commerce, déplacements... C'est certes pour eux, mais avant tout avec eux, que nous pourrons être résilients face aux changements climatiques et sociaux. En somme, construire un avenir désirable, collectivement.* »

La concertation au service du projet de territoire

La révision des grands documents de planification (SCoT, PCAET, PLUi...) est pour la Métropole Rouen Normandie l'occasion d'engager une réflexion sur l'avenir du territoire. Ayant fait de la concertation publique l'une de ses dynamiques centrales, la collectivité a fait le choix de mettre en place une démarche ambitieuse de coconstruction permettant de :

1. Mobiliser le territoire autour d'un projet ambitieux en matière de transition social-écologique et de résilience, en lien avec toutes les thématiques précédemment citées ;
2. Coconstruire le SCOT-AEC et le PLUi avec tous les acteurs du territoire (économiques, institutionnels et associatifs, ainsi que les habitants) ;
3. Identifier ensemble les leviers, les marges de progrès et les axes prioritaires d'intervention par thématique et par acteur ;
4. Contribuer à la définition de la feuille de route pour le territoire et ses acteurs (la Métropole elle-même et les communes du territoire, les collectivités et autres acteurs institutionnels, les entreprises, les associations...)
5. Pour les citoyens, identifier les évolutions comportementales à opérer et les déclencheurs nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés.

Afin que cette concertation soit à la hauteur de ses ambitions, la collectivité a fait le choix de se doter d'un outil de participation citoyenne permettant une contribution pertinente et éclairée. Cette convention permettra de recruter, former et sensibiliser une centaine de citoyens représentatifs de la population, afin qu'ils travaillent aux côtés des pouvoirs publics à l'élaboration de réponses innovantes pour le territoire.

100 habitants pour coconstruire le territoire de demain

Un appel à volontaires est diffusé via les canaux de communication de la Métropole Rouen Normandie, jusqu'au 5 juin 2023. Cet appel à candidatures permettra d'identifier des volontaires afin de constituer un échantillon représentatif de la diversité de la population, selon des critères de parité de sexe, d'âge, de type de commune de résidence, et d'activité professionnelle. Pour assurer la diversité des profils au sein de la convention, sa composition répondra à des critères basés sur les données Insee du territoire. Un tirage au sort public avec huissier sera effectué le mardi 27 juin à 19h au Parc des expositions à l'occasion des Rencontres européennes de la Participation. Il permettra de désigner les 100 volontaires retenus et 50 remplaçants en cas de désistement.

[Toutes les informations et inscriptions](#)

Six sessions de travail pour penser des actions concrètes

Les membres de la Convention citoyenne se réuniront lors de six sessions de travail, entre septembre 2023 et juin 2024. Lors de ces sessions, ils étudieront une multitude de domaines de la vie quotidienne (l'alimentation, l'habitat, l'urbanisme, les déplacements, l'activité économique, les modes de consommation...) sous l'angle des transitions environnementales, climatiques et sociales.

Accompagnés par des experts, ils auront également la possibilité d'échanger en direct avec les élus métropolitains concernés. Ils débattront des questions stratégiques et des implications dans leur vie quotidienne :

- Comment nous adapter au changement climatique ?
- Quels sont les services du quotidien nécessaires au bien-vivre ? Comment les répartir sur le territoire de la métropole ?
- Comment devons-nous nous déplacer demain ?
- Quels types de logements privilégier dans les années à venir ? Comment développer la mixité sociale sur le territoire ?
- Comment favoriser l'accès de tous aux espaces publics et mieux partager leur usage ?
- Quelle sera l'industrie de demain ?
- Fast fashion, plateformes de livraison de repas à domicile, e-commerce... quel avenir pour ces nouveaux modèles de consommation et quels impacts ?
- Comment développer une alimentation plus saine en s'appuyant sur l'agriculture locale ?
- Pourquoi et comment protéger et restaurer les sols, la nature et la biodiversité ?
- La santé est-elle un enjeu d'aménagement du territoire ?
- Quelles actions et quels changements pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ?
- Consommer moins d'énergie et devenir un territoire 100% à énergie renouvelable, à quelles conditions est-ce possible ?

Ils donneront ainsi leur vision de l'avenir du territoire, identifieront les changements à impulser dans leur quotidien, leur habitat, leur commune ainsi qu'à l'échelle de la Métropole. Ils feront des propositions d'actions concrètes pour le territoire.